

La Chapelle de Lorette

Val d'Amour



Vue drone depuis la Chapelle de Lorette (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Une randonnée dans le Débouché pour découvrir le vignoble, le sanctuaire de Lorette et une vue imprenable sur cette zone de transition entre haute et basse vallée de la Loue.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 5 h

Longueur : 14.6 km

Dénivelé positif : 445 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et patrimoine, Lacs, rivières et cascades, Naturel

Itinéraire

Départ : Port-Lesney

Arrivée : Port-Lesney

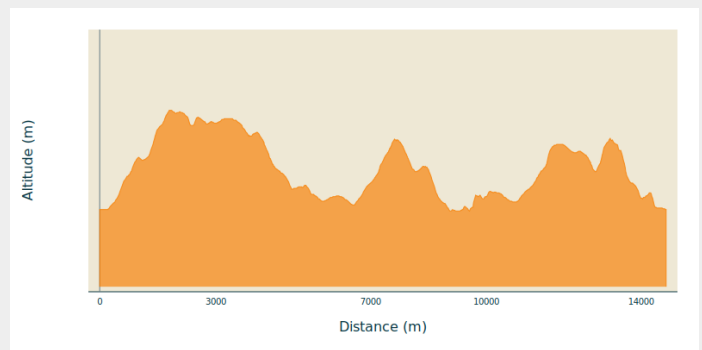
Balisage : — PR® (Promenades et Randonnées)

Communes : 1. Port-Lesney

2. Cramans

3. Champagne-sur-Loue

Profil altimétrique



1. Au poteau « **Port Lesney - Vieux Pont** » prendre la direction « **passage Millotte** » et parcourir à gauche (sud) la digue protégeant des inondations.
2. « **Au village** », continuer tout droit par la route sur 200 m, puis emprunter à droite le chemin qui s'élève à flanc. Au croisement, monter à droite.
3. Au « **Carrefour des Buis** », monter à droite et gagner le « **Belvédère E.-Faure** » (homme politique et académicien ayant vécu au village ; vue sur le quartier du Port, les deux ponts, la Loue et le vignoble). Continuer vers l'ouest par le chemin en sous-bois.
4. Face à la « **Cabane de Chasse** », suivre le chemin à gauche. Au poteau « **Les Carrières** », descendre à droite et continuer à droite.
5. À « **La Brechonne** », suivre la D 48 à gauche sur 200 m, puis le chemin à droite. Il vire à gauche. Au poteau « **Les vignes de Cramans** », partir à droite et continuer par le chemin à droite (GR® 59A).
6. À « **Sur les Fontaines** », continuer à droite. Passer « **Vigne Conservatoire** » (abri) et « **Point de vue de Champagne** » (vue sur la Saline Royale). Dévaler la route sur 250 m, puis bifurquer à droite sur le sentier traversant le pré-bois. Descendre par la D 274 à droite jusqu'au panneau « **Champagne-sur-Loue** » (patrimoine bâti).
7. Prendre la petite route à droite. Au poteau « **Le Rang** », s'engager sur le chemin à droite. Garder la direction sur 3 km. Sur la deuxième crête, descendre à gauche et couper la D 48E2.
8. Au parking de « **Chapelle de Lorette** » (chapelle à gauche), monter par le chemin caillouteux (GR® 59A). Au « **Croisement des Sentiers** », descendre à gauche par le chemin glissant (> prudence !) puis herbeux. Il traverse les vergers. Prendre la route à gauche sur 20 m puis le chemin à droite et retrouver « **Au village** ». À gauche, rejoindre « **Passage Millotte** » puis « **Port Lesney - Vieux Pont** ».

PATRIMOINE

La chapelle de Lorette

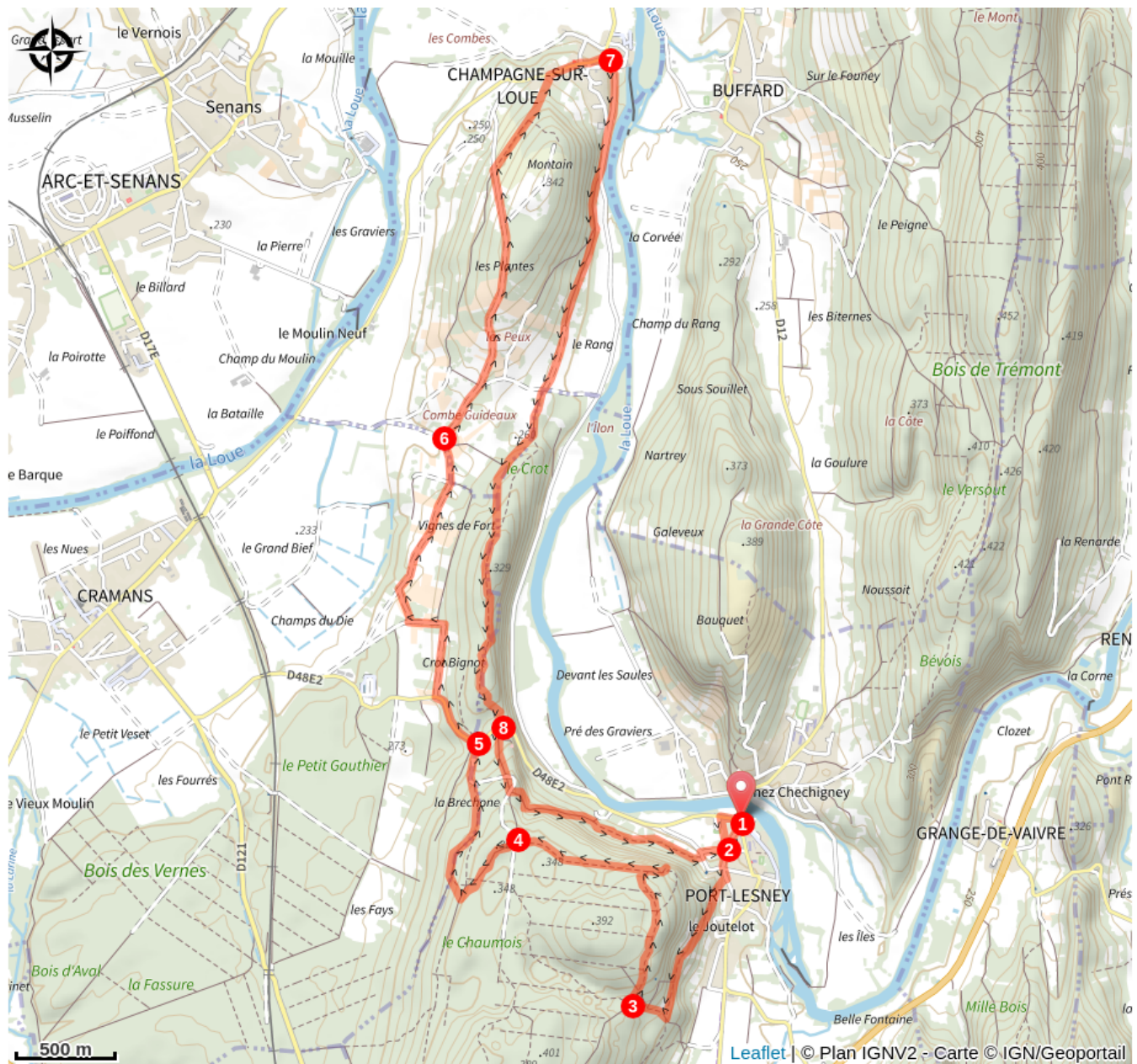
Ce sanctuaire est situé sur la crête, en surplomb des méandres de la Loue. Campé au bord même du rocher à pic, aucune habitation ne l'entoure. Érigée au XVIIe siècle, la chapelle est dédiée à Notre-Dame de Lorette, une des nombreuses répliques du

sanctuaire de Lorette en Italie, où la maison de Marie aurait été transportée par des anges à Nazareth. Sa fondation, datée du 23 octobre 1634, serait due à un baron de Vaugrenant.

L'ermitage et le pèlerinage sont attestés sur ce site. Les bâtiments comprennent trois parties : la chapelle, au centre, avec sa belle porte en bois sculpté et son toit couvert de lauzes, surmonté d'un clocheton avec sa cloche ; une grande salle avec cheminée ; un logement de quatre chambrettes.

La chapelle se compose d'une nef et d'un sanctuaire (choeur) voûtés en plein cintre et d'une arcature à laquelle est suspendue une cloche. Ce site offre une vue imprenable sur la Loue.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



Boucles Échappée Jurassienne

Comment venir ?

Accès routier

Depuis la N83 entre Arbois et Besançon, après Mouchard, prendre la D48 en direction de Port Lesney.

Parking conseillé

Parking du pont de la Loue à Port-Lesney

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - LE JOUTELOT

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Joutelot sur la commune de Port-Lesney.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.